



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

**Rapport d'activités de la section  
Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles**

**N° 2**

*Périodicité semestrielle : juin 2020 à décembre 2020*

## La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'APF assure l'exclusivité de la représentation parlementaire francophone belge. Elle représente donc la Chambre des Représentants de Belgique, le Sénat de Belgique, le Parlement de la Communauté française de Belgique, le Parlement de Wallonie et le Parlement régional de Bruxelles Capitale. Suite aux élections législatives fédérales et régionales du 26 mai 2019, l'assemblée générale s'est réunie le 18 septembre 2019 pour élire son Bureau pour la législature 2019-2024.

Le Bureau de section composé de 13 membres effectifs a procédé à la répartition des mandats:

- Président de section: M. Matthieu Daele (Ecolo)
- 1<sup>ère</sup> vice-présidente de section: Mme Alice Bernard (PTB)
- 2<sup>ème</sup> vice-président de section : M. André Frédéric (PS)
- 3<sup>ème</sup> vice-président de section : M. Benoît Piedboeuf (MR)
  
- Vice-présidence internationale, M. Jean-Paul Wahl (MR)
- Chargé de Mission Europe, M. Jean-Charles Luperto (PS)
  
- Vice-président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles – CECAC, M. René Collin (CdH)
- Première vice-présidence du Réseau des femmes, Mme Françoise Schepmans (MR)
- Rapporteur de la commission politique, M. Philippe Courard (PS)
- Rapporteuse de la Commission des affaires parlementaires, Mme. Nadia El Yousfi (PS)
- Rapporteuse du Réseau des jeunes parlementaires, Mme Margaux De Re (ECOLO)
  
- Membre de la Commission de coopération au développement, M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)
- Coordonnateur du Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, M. Malik Ben Achour (PS)

Les suppléants désignés sont MM. John Beugnies (PTB), Olivier Bierin (ECOLO), Mmes Caroline Cassart-Mailleux (MR), Latifa Gaouchi (PS) et Alda Greoli (CdH).

## 1. Réunion du Bureau de section

**Le 10 juin**, le Bureau de section s'est réuni sous la présidence de M. Daele.

Le Président de section a rappelé la structure et le fonctionnement de l'APF. Après avoir présenté les statuts de la section, il a rappelé tant la composition de celle-ci que les mandats internationaux qu'elle détient.

S'inspirant du rapport semestriel n° 1 de la section distribué en réunion, il a passé en revue l'ensemble des activités menées d'octobre 2019 à mai 2020.

Dans ce cadre, il a fait état des travaux de l'assemblée régionale Europe relatifs aux deux thématiques suivantes :

- Le droit d'autodétermination des peuples comme principe juridique : état de la situation en Europe ;
- La démocratie directe et l'initiative citoyenne dans le processus législatif.

Il a souligné en outre que la passation de mandat entre MM. Wahl et Luperto s'est effectuée à Delémont et a rappelé que l'ensemble des travaux de la Région Europe sont publiés sur son site hébergé sur les serveurs du PFWB (<http://www.regioneurope-apf.eu/wp/>).

Situation sanitaire oblige, le président de section a fait état des mesures prises par l'APF suite à la pandémie du Covid-19. Furent énumérées les nombreuses visioconférences auxquelles ont participé les membres du Bureau de section assumant un mandat international.

La situation comptable et budgétaire inscrite à l'ordre du jour de ce Bureau fut explicitée. L'attention fut attirée sur la compensation des émissions de CO2 assurée par la section qui verse à WBI une somme globale correspondant à une année civile et reprenant les montants qui sont calculés en fonction du nombre de tonnes de CO2 émis lors de chaque vol réalisé en cours d'année dans le cadre de ses missions. Ce calcul prend en compte le forçage radiatif causé par les traînées de condensation qui provoquent un effet de serre supplémentaire.

Après la présentation des comptes de l'exercice 2019, de la projection budgétaire 2020 et d'une séance de questions réponses, la situation comptable fut approuvée à l'unanimité moins une abstention. Deux vérificateurs aux comptes furent désignés : Mmes El Yousfi et Cassart. Les membres du Bureau ont ensuite parcouru le calendrier des activités de juin 2020 à début février 2021.

Mmes El Yousfi et Cassart-Mailleux ont procédé à la vérification des comptes le 8 juillet 2020, après avoir examiné l'enregistrement des pièces justificatives et opérations comptables ainsi

que la situation de la trésorerie au 31 décembre 2019, les deux commissaires aux comptes ont acté la conformité et l'exactitude des documents présentés et ont proposé au Bureau d'approuver la clôture des comptes pour l'exercice 2019.

## **2. Assemblée régionale Europe (ARE)**

En raison de la situation sanitaire internationale, la réunion de l'**Assemblée régionale Europe (ARE)** prévue **du 20 au 23 octobre** à Barcelone (Espagne) n'a pu avoir lieu.

## **3. Participation par visioconférence de la section aux activités internationales de l'APF (ordre chronologique)**

La situation sanitaire inédite et exceptionnelle due à la pandémie de Covid-19 que nous connaissons depuis mars 2020 a mobilisé l'APF en vue de maintenir le contact et le dialogue entre ses membres, dans l'impossibilité de se déplacer.

Recourant au système virtuel, elle a initié des rencontres par visioconférence de différentes structures, Bureau international, commissions, réseaux, voire même Délégation permanente.

\*\*\*

**Le 2 juin 2020**, le Comité directeur du Réseau des femmes s'est réuni virtuellement pour fixer la tenue d'une réunion par visioconférence en 2020 et entendre une représentante de l'OIF traiter de la situation des droits des femmes pendant la pandémie. Mme Schepmans a insisté sur l'impact de la pandémie du Covid-19 sur les femmes. Ces dernières occupent, en effet, de nombreux emplois de première ligne, comme infirmières ou caissières dans les magasins. Ces emplois étant, d'ailleurs, souvent précaires, de nombreuses femmes ont subi de plein fouet les effets de la crise. La première vice-présidente a également mentionné les violences domestiques qui ont augmenté avec le confinement et dont les femmes sont les premières victimes. La présidente du Réseau a rejoint ces propos en insistant sur la contribution importante des femmes dans la crise actuelle. Celles-ci sont en effet plus susceptibles d'être le seul soutien d'une famille monoparentale, d'être victime de violences intrafamiliales, ou d'être privée du droit d'aller à l'école, même à distance.

Pour toutes ces raisons, la section canadienne a proposé de rédiger un rapport sur la contribution des femmes dans la lutte contre le Covid-19. Cette proposition a été acceptée par le Comité directeur.

**Le 24 juin 2020**, Mme Margaux De Ré est intervenue dans le débat virtuel organisé par le Réseau des jeunes parlementaires. Ce Réseau, créé en 2018, réunit les parlementaires de la Francophonie âgés de maximum 40 ans. Il a pour objectif de renforcer l'apport des jeunes parlementaires au sein de l'APF en intégrant leur point de vue dans l'agenda et le travail de l'organisation et en contribuant à fournir des outils à l'APF sur les enjeux de la jeunesse francophone.

Le débat était organisé dans le cadre du cinquantième anniversaire de la Francophonie, l'organisation internationale regroupant 88 pays ayant la langue française en partage, et plus spécifiquement dans le contexte du lancement d'une grande consultation des jeunes sur l'avenir de la Francophonie. Consacré au sentiment d'appartenance à la Francophonie et à la langue française par le biais de l'innovation et du numérique, le débat a permis de donner la parole à des jeunes parlementaires issus de la Belgique, de la RDC, de la Nouvelle-Calédonie et du Canada.

**Le 25 juin**, M. Gaëtan Van Goidsenhoven a participé à la réunion virtuelle de la commission de la coopération et du développement. Celle-ci a adopté plusieurs projets de résolution dont celui portant sur les pertes et le gaspillage alimentaire et celui sur le transport et le tourisme et son impact économique comme source de développement.

Les membres ont également entendu les projets de rapport sur « les avenues de coopération internationale en matière de changements climatiques et sur « l'occupation et la vitalité des territoires ruraux ».

**Le 26 juin**, Mme Nadia El Yousfi a participé à la réunion virtuelle de la commission des affaires parlementaires. Il s'agissait pour les représentants de diverses assemblées parlementaires d'informer leurs collègues des mesures sanitaires prises par les parlements dans le cadre de la pandémie du Covid 19.

Dans le cadre de l'audition de la Présidente du réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires les questions et demandes de clarification de la section Belgique/Communauté française/Wallonie Bruxelles furent posées.

**Le 29 juin**, M. Courard a participé à la réunion virtuelle de la commission politique. Après avoir adopté l'ordre du jour, les membres de la commission ont validé le compte-rendu et le relevé de décisions de la réunion du 7 juillet 2019 (Abidjan).

Le Président a ensuite donné la parole aux représentants des sections afin de leur permettre de faire le point sur l'actualité de leur section en temps de pandémie. M. Courard est intervenu pour présenter la situation de la Belgique ainsi que celle des entités fédérées. Il a notamment

détaillé les mesures qui ont été prises par les différents niveaux de pouvoir pour lutter contre le coronavirus.

La commission a ensuite entendu la présentation de la Direction des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'Organisation internationale de la Francophonie sur le thème suivant : « La Francophonie face à la Covid 19 – Echange en matière de gouvernance et de démocratie en période de pandémie et contributions de l'OIF ».

Avant de clôturer ses travaux, la commission a également procédé à un échange de vues concernant la révision des statuts de l'APF.

Vu l'importance de ce dossier, il a été décidé que celui-ci serait examiné ultérieurement dans le cadre d'une réunion non virtuelle. La commission a également pris la décision d'organiser une visioconférence en septembre prochain en vue d'examiner les projets de rapports qui sont actuellement en cours de finalisation.

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, la Commission politique qui a dans ses attributions d'assurer la veille des situations politiques s'assure à maintenir le dialogue entre des parlementaires issus de quatre continents.

**Le 6 juillet**, MM. Jean-Paul Wahl, Jean-Charles Luperto et Matthieu Daele ont participé au Bureau international de l'APF réuni pour la première fois de son histoire par visioconférence.

Les échanges qui ont porté principalement sur la situation sanitaire dans les différents pays de l'espace francophone ont souligné que l'interdépendance des conséquences de cette crise exige un travail en transversalité des différentes instances de l'APF, celle-ci étant par ailleurs considérée comme devant dorénavant remettre au coeur de ses actions, la politique. Dans la logique du multilatéralisme prôné par l'APF, il est nécessaire "de changer de paradigmes et de méthodologie de travail " pour réussir l'après Covid 19, a-t-il été conclu.

D'autres points ont également été abordés tels la coopération parlementaire, le programme numérique, le budget, les distinctions honorifiques.

**Le 8 juillet**, M. René Collin, rapporteur de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles a pris part à la réunion virtuelle de la CECAC.

Les travaux se sont focalisés sur la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 sous forme d'échange général. Trois points ont été abordés :

- La question de l'éducation et de l'enseignement à distance. C'était l'occasion de faire un état des lieux en évaluant les risques et opportunités. Plusieurs intervenants dont

M. Collin se sont inquiétés de la question de l'égalité de l'apprentissage en cette période et des premiers enseignements qui pouvaient déjà en être tirés. Cette réflexion a été facilitée par une comparaison des bonnes pratiques en réponse au questionnaire adressé aux membres par la section suisse. Les membres de la Commission ont pu également entendre les réflexions du président de la CONFEMEN, M. Baba-Moussa, sur cette question délicate.

- Les stratégies de communication des gouvernements francophones avec une réflexion sur la désinformation en santé. Les membres de la Commission ont pu entendre l'intervention de M. Arnaud Mercier, Professeur en sciences de l'information et de la communication de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.
- Le soutien au milieu culturel. Une discussion libre a été organisée avec ce qui se fait dans les différents pays, notamment sur les questions du statut des artistes et des fonds de soutien.

**Du 20 au 24 juillet**, devait se tenir à Halifax (Canada) l'Assemblée régionale Amérique (ARAM). En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, la mission qui avait été organisée a dû être annulée.

**Le 9 septembre**, MM. Daele, Luperto et Wahl ont participé à une réunion virtuelle et informelle entre les présidents de section, les présidents de commission et de réseaux ainsi que les chargés de mission. Organisée par le Secrétaire général parlementaire de l'APF, cette rencontre avait pour objectif notamment d'échanger les points de vue sur la situation au Liban, la crise au Mali et les perspectives de travail de l'APF au regard de la pandémie.

**Le 6 octobre**, s'est tenue en visioconférence la réunion du Réseau des femmes à laquelle Mme Schepmans a pris part en tant que première vice-présidente. Concernant le rapport portant sur l'éducation des filles lancé par les acteurs de la Francophonie, Mme Schepmans a proposé que la section belge y participe en développant la problématique du choix des filles dans les filières d'éducation.

Le rapport concernant la contribution des femmes dans les processus de sécurité et de maintien de la paix sera porté quant à lui par les sections du Sahel notamment.

Rappelant l'engagement du Réseau au Bureau de l'APF réuni à Dakar (janvier) de doter l'APF d'une politique visant à lutter contre le harcèlement des femmes au sein des parlements, un groupe de travail chargé d'élaborer cette politique a été constitué. Il est composé de 9 parlementaires représentant les quatre régions de l'APF dont Mme Schepmans. L'adoption de cette politique interne se fera en collaboration avec la Commission politique chargée de réviser

les statuts de l'APF. L'objectif recherché est d'inciter les sections membres de l'APF à adopter au sein de leur assemblée une même politique en s'inspirant de celle dégagée par l'APF. De nombreuses femmes parlementaires sont, en effet, victimes de harcèlement et de violences, au sein des parlements dans lesquelles elles sont élues, ce qui les empêche d'exercer sereinement leur mandat.

A ce sujet, Margaux De Ré, députée au sein du PFWB a fait part aux membres du Réseau de son expérience en tant que victime de harcèlement sur les réseaux sociaux. Divers rapports ont ensuite été présentés dont celui sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone.

Mme Schepmans a ensuite rappelé que le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles était fort conscientisé sur la question, notamment au travers de son programme "HeForShe".

Le 25 novembre dernier, un atelier de sensibilisation au genre à destination des parlementaires, des groupes politiques et des agents a d'ailleurs été organisé dans son hémicycle.

**Le 12 octobre**, s'est tenue la réunion virtuelle de la commission politique à laquelle n'a pu prendre part M. Courard, en mission OIF au Burkina Faso. Le secrétariat de la section a cependant assisté aux travaux.

Après adoption de l'ordre du jour et du compte rendu et relevé de décision de la réunion du 29 juin 2020, la commission a procédé à l'examen des situations politiques dans l'espace francophone, présentées par Mme Geneviève Inagosi (RDC) et complétées par M. Antoine Michon, directeur des affaires politiques de la gouvernance démocratique de l'OIF, tout particulièrement les sections suspendues et sous alerte, dont le Cambodge.

Au terme de ces informations, la commission a procédé à un large échange de vues au cours duquel SE M. Chea Cheh a tenu à préciser les décisions prises par le Cambodge. En réponse, le président de la commission, prenant acte de cette déclaration, a rappelé que le rapport a été mis à jour en août dernier et qu'il exige une divergence de point de vue sur la situation politique intérieure du Cambodge entre l'APF et la section Cambodgienne.

C'est pourquoi, il a suggéré que **l'alerte** soit maintenue. Celle-ci n'est pas une « sanction » - a-t-il précisé- « mais un engagement « appuyé » de l'APF à une amélioration de la politique intérieure du Cambodge ». Enfin, les membres ont adopté une résolution sur le Mali.

Après que la Suisse ait fait le point sur **l'évolution de la peine de mort** dans l'espace francophone, la commission politique a entendu l'état d'avancement des travaux portant sur la rédaction des rapports relatifs **à la liberté de la presse dans l'espace francophone** d'une



part et aux **relations entre les pouvoirs exécutifs et législatifs en temps de crise**, d'autre part. Il s'en est suivi un large échange entre les divers participants.

Avant de conclure, les membres de la commission ont émis un avis favorable pour l'adhésion de la section de Wallis-et-Futuna et de l'UIP, d'une part et de changement de statut de la section catalogne (membre associé).

Avant de remercier tous les membres de leur participation à la réunion, le Président a fait état d'une part d'un séminaire au Burkina Faso portant sur les « Contrôle Parlementaire de la gouvernance du secteur de la Sécurité dans les pays du G5 Sahel », prévue à Ouagadougou du 14 au 16 octobre 2020 auquel participent outre le Secrétaire général parlementaire, le président de la section française et M. Courard ainsi que d'autre part de la mission de bons offices de l'OIF menée au Mali, placée sous la conduite par SEM. Cheikh Tidiane Gadio, de la République du Sénégal et avec la participation de M. Philippe Courard en remplacement de Mme El Yousfi.

De plus, il a précisé que le groupe de travail portant sur le règlement sera prochainement invité à se réunir, le cas échéant en visioconférence et a rappelé que sauf circonstances exceptionnelles et sous réserve de l'évolution de l'état de la pandémie du Covid-19, la prochaine réunion inter-sessionnelle devrait se tenir en Nouvelle Calédonie en juin prochain (2021), conjointement avec les Réseaux des femmes et des jeunes parlementaires.

**Le 21 octobre**, le Chargé de mission Europe, M. Jean-Charles Luperto et le Secrétaire général parlementaire de l'APF se sont entretenus virtuellement sur la situation au Haut-Karabakh avec les membres de la section arménienne dont son président, M. Hovhannes Ygityansur. était au centre de la discussion. Tous deux ont exprimé leur préoccupation face à l'évolution de la situation et ont condamné les affrontements violents qui ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile.

Dans un communiqué de presse, l'APF a appelé tous les acteurs à créer les conditions favorables à la résolution exclusivement pacifique du conflit dans le respect du droit international et réaffirmé son plein soutien aux efforts engagés par le groupe de Minsk pour trouver une issue durable à cette crise.

**Les 16 et 17 novembre**, le Secrétaire général du PFWB et un agent de la direction générale des relations extérieures ont participé à l'Assemblée générale du Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire. Cette réunion qui était la première depuis la fondation officielle du Réseau en octobre 2019 a adopté diverses résolutions, à savoir principalement :

- l'adhésion de plusieurs membres sous statut de membre régulier ou d'observateur.
- Le montant des cotisations
- Le plan d'action

En outre, les membres ont échangé sur :

- L'éthique et la déontologie, les points de divergence et de rapprochement
- Les conflits d'intérêts et l'incompatibilité des fonctions.

**Les 23 et 24 novembre**, M. Malik Ben Achour a pris part virtuellement à la réunion du Réseau VIH/Sida. Après avoir présenté le bilan de l'épidémie de VIH en Belgique ainsi que les actions de prévention et de prise en charge qui y sont déployées, le représentant de la section a participé aux discussions du réseau consacrées aux conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les systèmes de santé et la prise en charge du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme dans les pays des membres.

A la suite des échanges qui se sont notamment tenus avec des responsables du Fonds mondial et d'ONUSIDA ainsi que des représentants d'Action santé mondiale (GHA), de l'Organisation de l'Afrique francophone pour le renforcement des systèmes de santé et de la vaccination (OAFRESS), les parlementaires ont adopté à l'unanimité une Déclaration plaidant en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 ainsi que de l'ensemble des produits de dépistage, de protection et de traitement. Ce texte exhorte les chefs d'État et de gouvernement à s'engager pour faire de ces vaccins des « biens communs universels » et appelle les parlementaires francophones et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à œuvrer activement en ce sens.

**Le 25 novembre**, le Parlement de la Fédération a organisé une formation de sensibilisation au sexisme à destination des parlementaires et du personnel de l'Assemblée.

En introduction à cette formation, Mme Françoise Schepmans, en qualité de première vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF, a rappelé les chiffres édifiants issus de l'étude menée par l'Union interparlementaire sur le harcèlement au sein des parlements.

Selon cette étude, 82% des femmes parlementaires ont subi des violences psychologiques , 65% des remarques sexistes, 25% de la violence physique et 20% ont été harcelées sexuellement. Françoise Schepmans a ensuite insisté sur la nécessité de prendre en compte le ressenti de la victime, notamment pour qualifier les faits.

Mme Schepmans a également informé les participants à la formation de l'intention du Réseau APF à élaborer une politique de lutte contre le harcèlement. Cette politique aura, dans un premier temps, vocation à être adoptée par l'APF. Elle pourra ensuite être transposée dans les parlements nationaux, régionaux et communautaires.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a une longue tradition de défense des droits des femmes, le fait qu'il soit le premier parlement labellisé "HeForShe" en est la preuve. Mme Schepmans est donc convaincue que le PFWB aura à cœur de transposer les travaux du Réseau des Femmes dans son Règlement.

**Le 30 novembre**, la Délégation permanente, présidée par le 1<sup>er</sup> vice-président, M. Francis Drouin s'est tenue virtuellement. Les situations au Mali, au Liban, en Arménie étaient inscrites à l'ordre du jour ainsi que la réunion du Comité interparlementaire du G5 Sahel (CIP). Les élections en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso ont également été évoquées.

M. Philippe Courard, invité par le 1<sup>er</sup> vice-président est intervenu pour dresser le bilan de la mission de haut niveau dépêchée au Mali, en octobre dernier, par la Secrétaire générale de la Francophonie, SE Mme Louise Mushikiwabo et à laquelle il a participé. Cette mission qui se déroulait dans le cadre du rétablissement de l'ordre constitutionnel après le coup d'Etat du 18 août 2020 avait pour objectif de rencontrer les autorités gouvernementales de la transition malienne, les acteurs politiques et les partenaires internationaux du pays. M. Courard a évoqué les attentes des maliens envers l'OIF mais également la déception de ceux-ci envers la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il a relevé la méfiance qui s'était installée entre la classe politique et les militaires suite au coup d'Etat fomenté notamment par la faction du M5 (Mouvement du 5 juin) - RFP (Rassemblement des forces patriotiques).

Le parlementaire de la section a fait également état de la situation sécuritaire qui reste très préoccupante et de la faible présence des femmes dans les assemblées.

Il a plaidé pour la création d'un groupe international de contact (GIC) qui rassemblerait les différents bailleurs de fonds (OIF, UA, CEDEAO, ONU, etc.) afin d'optimiser les aides internationales au Mali.

Quant au Secrétaire général parlementaire de l'APF, il a pris la parole pour rendre compte de la situation en Arménie suite à la visioconférence du 21 octobre dernier avec le président et

les membres de la section arménienne et à laquelle était associé le Chargé de mission Europe, M. Jean-Charles Luperto. Il a également rendu compte de la réunion du Comité interparlementaire du G5 Sahel (CIP) qui s'est tenue en octobre dernier à Ouagadougou et à laquelle participait une délégation parlementaire de l'APF dont M. Philippe Courard qui, en sa qualité de rapporteur de la commission politique, avait assisté à la dernière réunion G5 Sahel à New-York (ONU) en novembre 2019.

Parmi les autres points abordés, les élections en Côte d'Ivoire et la mission d'observation et d'élections menée par l'OIF au Burkina Faso.

Les membres présents de la délégation permanente ont marqué leur approbation à plusieurs missions de l'APF, notamment au Mali endéans la période transitoire de 18 mois, au Liban pour les encourager à reprendre les contacts avec la Francophonie ainsi qu'en Arménie, pour suivre l'évolution de la situation.

**Le 8 décembre**, Mme Françoise Schepmans a participé à la première réunion du groupe de travail du Réseau des femmes parlementaires et y représentait la Région Europe. Ce groupe vise à mettre en place une politique de lutte contre le harcèlement au sein des Parlements. Celle-ci serait proposée aux instances de l'APF ainsi qu'aux parlements nationaux afin d'y être appliquée auprès de leurs parlementaires et de leur personnel.

L'objectif de la réunion était de discuter de la définition du harcèlement et du champ d'application de la politique de lutte contre celui-ci.

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra début 2021.

#### **4. Participation de la section aux actions menées conjointement par l'APF et l'OIF**

**Du 14 au 16 octobre**, en sa qualité de rapporteur à la Commission politique de l'APF et en raison de sa participation à la dernière Conférence internationale sur le G5 Sahel à New York,

M. Courard a été invité par le Secrétariat de l'APF à prendre part, à Ouagadougou (Burkina Faso) à la conférence régionale sur « Le contrôle Parlementaire de la gouvernance du secteur de la Sécurité dans les pays du G5 Sahel » organisée par le Comité interparlementaire (CIP).

**Du 12 au 18 octobre**, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a mené une mission de haut niveau au Mali à laquelle a pris part M. Philippe Courard. Composée de parlementaires et de diplomates de la Francophonie et conduite par, S.E.M. Cheikh Tidiane Gadio, ex-ministre sénégalais des Affaires étrangères, cette mission a donné l'occasion de rencontrer diverses personnalités dont des représentants du gouvernement de la Transition et du monde politique et d'échanger sur le concours à apporter par l'OIF au processus et à la sortie de la transition.

## **5. Prix Senghor-Césaire de l'APF**

Instituée par le Bureau de l'APF en juin 2009, ce prix d'une valeur de 5.000 € récompense tous les deux ans une personne physique ou morale de l'espace francophone s'étant investie pour la promotion de la Francophonie et pour la diversité linguistique et culturelle.

Suite à l'appel à candidatures pour le **Prix Senghor Césaire de l'APF** lancé par le Secrétariat général le 5 octobre 2020, le Chargé de mission Europe, M. Jean-Charles Luperto a présenté la candidature de l'asbl « Les rencontres inattendues » dont le siège social est situé à Tournai ([www.lesinattendues.be](http://www.lesinattendues.be)).

« Les inattendues » ont été choisies pour leur concept original. Durant une semaine, plus d'une centaine de philosophes, musiciens, chanteurs, comédiens se retrouvent dans des lieux patrimoniaux de la cité de Clovis pour aller à la rencontre d'un public hétéroclite ; ils participent à différents ateliers et débats pour susciter le questionnement et la réflexion à travers la philosophie et la musique avec des thèmes comme les droits humains, quel avenir pour notre monde ?, où allons-nous ?, la culture contre la barbarie, etc. La langue française avec toutes les valeurs qu'elle véhicule s'allie à la culture comme rempart contre toutes formes d'intolérance.

En date du 15 décembre le Prix Senghor-Césaire 2020, le Prix fut attribué à la Fondation gabonaise Raponda-Walker pour la science et la culture

Nommée ainsi en l'honneur du prêtre britanno-gabonais André Raponda-Walker (1871-1968), cette fondation est à la fois une maison culturelle et un éditeur disposant d'un catalogue de plus de 150 titres. Les œuvres qu'elle édite promeuvent les langues nationales et la culture

francophone ainsi que des travaux scientifiques en français, fruit du travail d'universitaires gabonais et de ceux de la région d'Afrique centrale dans les domaines de la littérature, des sciences sociales, économiques et juridiques. L'organisme est présidé par M. Guy Rossatanga-Rignault, professeur de droit et de science politique à l'Université de Libreville.

*« L'APF est heureuse de souligner par cette distinction le travail exceptionnel de la Fondation Raponda-Walker, un acteur engagé en faveur du rayonnement du français, du multilinguisme et des connaissances au Gabon. L'APF honore aussi avec ce prix la mémoire et l'œuvre d'un personnage marquant de l'histoire gabonaise »* a déclaré Amadou Soumahoro.

## **6. Partenariat APF /Université Senghor/ASGPF**

Dans le cadre des partenariats passés entre l'APF, l'Université Senghor et l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones, un cycle de conférences a été organisé à destination des fonctionnaires parlementaires, via l'application Zoom.

**Le 7 décembre**, le secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Xavier Baeselen accompagné de M. Pierre Rodrigue, greffier adjoint au Service de la séance pour la Chambre des Communes du Canada ont animé l'atelier portant sur le thème de *« l'organisation du travail des fonctionnaires parlementaires pendant la pandémie et ses conséquences sur d'éventuelles pratiques de fonctionnement »*.

Les prochaines conférences auront lieu en janvier 2021.

\*\*\*

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous les membres du Bureau et de la Section  
Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles**